

Article II.

Il n'y a point d'article en nahanaï.

DES NOMS.

NOTIONS MORPHOLOGIQUES.

13.—Relativement à leur étymologie ou à leurs éléments, les substantifs nahanaï peuvent se diviser en noms racines, noms composés et noms verbaux.

14.—Les noms racines sont ou bien monosyllabiques comme *thû*, eau, *tsé*, pierre, etc., ou bien dissyllabiques comme *tèn'e*, homme, *tècin*, bois.

15.—Les noms composés sont formés par la juxtaposition de plusieurs noms racines. Exemples : *tha-ma* (eau-bord), rivage ; *tèn'e-tsi-ra* (homme-tête-poils), cheveux.

16.—Les noms verbaux sont ceux dans la composition desquels entre un verbe, généralement à l'impersonnel.

Exemple : *mè-kéh-el'særas*, littéralement lui-sur-on rabote, établi.

17.—Les noms instrumentaux sont une variété de noms verbaux. Ils se reconnaissent à leurs éléments *mè-èl* (lui ou cela-avec) préfixés à un verbe impersonnel, comme dans *mè-èl-nehn-l'sihrillé* (cela-avec-la terre-on travaille), pioche.

DES GENRES.

18.—Il n'y a pas de genres proprement dits en nahanaï.

Si l'on croyait nécessaire de spécifier le genre des noms de personne, on les ferait simplement suivre de *tèn'e*, homme, pour le masculin, et de *æra-tèn'*, femme, pour le féminin.